

A fleurs de peau
SARL au capital de 1 000,00 €
Siège social : 33 rue de la ferme du paradis 78250 meulan en yvelines
RCS Meylan en yvelines 944384601

DÉCISION DE LA GERANCE

DU 01 juin 2025

Le 01 juin 2025 (Premier juin deux mille vingt cinq) à 12h30 (Midi trente), Sandy lipardi demeurant 33 rue de la ferme du paradis 78250 meulan en yvelines gérante de la société A fleurs de peau, SARL au capital de 1 000,00 €, divisé en 10 parts sociales de 100,00 € chacune, a décidé de prendre les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

La gérante conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés, décide de transférer le siège social du 33 rue de la ferme du paradis 78250 meulan en yvelines au 87 rue paul doumer 78130 Les mureaux, à compter du 01 juin 2025.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

« ARTICLE 4 - Siège social :

Le siège social est fixé au 87 rue paul doumer 78130 Les mureaux. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME RESOLUTION : POUVOIR AU PORTEUR

La gérante donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités de droit.

De tout ce qu'il précède, il est dressé le présent procès-verbal qui est signé après lecture par :

La gérante,

Fait à , *Meulan En yvelines*

Le 01 juin 2025,

Nom et Signature :

LIPARDI Sandy



MODELE D'ANNONCE LEGALE

A fleurs de peau
SARL au capital de 1 000,00 €
Siège social : 33 rue de la ferme du paradis 78250 meulan en yvelines
RCS Meylan en yvelines 944384601

Aux termes de la décision de la gérance en date du 01 juin 2025, il a été décidé de transférer le siège social au 87 rue paul
doumer 78130 Les mureaux, à compter du 01 juin 2025.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Pour avis